**Réhabilitation des infrastructures sanitaires**

I. **Contexte de la sélection**

L’UCMIT reconnait que tous les patients, ont droit à des soins de qualité dans un espace et environnement sécuritaire. Les diverses catastrophes naturelles qui ont ravagées le pays depuis des années, telles le tremblement de terre du 12 janvier 2010, les divers ouragans, particulièrement le cyclone Mathiew, viennent augmenter les conditions précaires dans lesquelles fonctionnent nos institutions périphériques où les mesures de contrôle de l’infection respiratoire ne sont pas toujours respectées.

L’UCMIT/PNLT a reçu une subvention du Fonds Mondial pour améliorer les conditions de livraison de services TB dans certaines institutions dans le pays. Ce projet vise non seulement à renforcer la résilience en cas de catastrophe environnementale, mais aussi à améliorer l’offre de service dans les institutions sanitaires d’Haïti, incluant la réhabilitation des CDT ciblés pour les rendre plus sures et plus aptes à répondre à leur mission.

II. **Objet**

L’objet de la sélection89 est d’aboutir à l’exécution de menus travaux de renforcement d’infrastructures sanitaires attribués par adjudication à travers un appel d’offre. Ces travaux concernent deux (2) CDT et sont divisés en deux lots d’1 CDT, à raison d’un lot par département (CDS de la Croix-des-Bouquets de l’Ouest, Ex-Mennonite de Moron, Grande-Anse) La mission consiste à exécuter les travaux décrits dans le « Sommaire des Travaux » et suivant les règles de l’art conformément au « Cahier des Charges Techniques » fournis dans le Dossier d’Appel d’Offre pour chaque lot.

III. **Obligation et responsabilité**

Les obligations des firmes soumissionnaires sont décrites dans les « Procédures de l’Appel d’Offre » des Dossiers d’Appel d’Offre disponibles au bureau de l’UCMIT à l’adresse suivante: 2 rue Boisrond Canal, Puits Blain 24. Chaque firme soumissionnaire devra fournir une offre pour au moins un des lots suivants :

- Lot 1 : Réhabilitation des infrastructures du CDS de la Croix-des-Bouquets, Ouest

- Lot 2 : Réhabilitation des infrastructures du CDT de Moron dans la Grande-Anse

Au terme du processus d’adjudication, chaque lot sera attribué à la firme ayant fourni l’offre jugée la plus appropriée pour la zone géographique en question. L’UCMIT se réserve de droit t’attribuer ou non un ou les deux lots à une firme, selon la capacité démontrée par celle-ci dans l’offre de service.

La firme adjudicataire sera soumise aux conditions de contrat stipulées dans le chapitre troisième du Dossier d’Appel d’Offre (Cahier des Clauses Administratives) pour le lot gagné. Elle devra également se conformer aux clauses et conditions du contrat signé avec le maître de l’ouvrage.

L’UCMIT, tout en respectant le rôle de conseil et l’obligation de résultat se concrétisant par la remise de l’ouvrage.

IV. **Sélection de la firme de consultation**

Les Consultants intéressés par cette opportunité présenteront leurs offres selon Directives aux Soumissionnaires (Dossier d’Appel d’Offre) au bureau de L’UCMIT, situé au: Puits Blain 24, avec la mention "Réhabilitation de CDT, au plus tard, le 30 octobre 2020 ou à l’adresse électronique **mspprecrutmentucmit@gmail.com**

 **Profil de la firme soumissionnaire**

- Petite ou moyenne entreprise de construction ayant son quitus fiscal à jour;

-Disposer d’un personnel qualifié capable de travailler sous la supervision de l’ingénieur du département en question;

- Gérer un compte de financement capable de couvrir la garantie de bonne exécution ;

-Avoir réalisé des travaux similaires (renseignement et références à fournir) ;

-Avoir les facilités de trouver les Matériels/Equipements essentiels pour la réalisation des travaux.

**Conditions de participation**

Pour leur participation à l’appel d’offre, la firme procèdera de la manière suivante:

-Sollicitation du document d’appel d’offre au bureau de l’UCMIT/PNLT.

- Visite obligatoire des sites d’exécution du projet, certifiée par un représentant qualifié de l’UCMIT /PNLT.

-Soumission de l’offre selon les directives aux soumissionnaires à la date requise.